



Decouvert + frais pour prelevements refuses

Par **stephane lapeyre**, le **17/02/2015** à **12:27**

bonjour,

a ce jour, le 17/02/2015... la banque postale, ma banque, m'a coupee mon decouvert, sans me mettre au courant, ni me contacter !! ce qui entraine, refus de prelevements + les frais qui s'y ajoutent... je les aient contactes par telephone, et ils ne peuvent rien faire pour moi, alors que je travailles et j'ai en credit tous les mois. que doit je faire ??

Par **Lag0**, le **17/02/2015** à **12:54**

Bonjour,

Aviez-vous une autorisation de découvert contractuelle ?

Si oui, vous pouvez avoir un recours si la banque n'a pas respecté le contrat.

Si non et s'il s'agissait en fait d'une autorisation tacite, vous n'avez pas de recours.

Voir par exemple : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31423.xhtml>

Par **stephane lapeyre**, le **17/02/2015** à **13:03**

a vrai dire, je n'en sais absolument rien car ils me l'ont augmenté sans me demander quoi que se soit, comme le retirer d'ailleurs... mais merci à vous je vais regarder..